Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 38 (2001)

Heft: 1463

Buchbesprechung: Le témoignage est un combat : une biographie de Germaine [Jean Lacouture]

Autor: Cornuz, Jeanlouis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le témoignage d'un combat

Jean Lacouture relate la destinée, riche et multiple, de Germaine Tillion.

J'avoue avoir hésité: tant de livres consacrés aux horreurs en tous genres de la Seconde guerre mondiale. Sans compter tout ce que j'avais appris à Nuremberg, tout ce que m'avait appris Poliakov, le directeur du Centre de documentation juive, avec qui je me suis promené autour de Nuremberg.

D'un autre côté, il y avait Lacouture, auteur d'une remarquable étude sur les Jésuites; d'un admirable Pierre Mendès-France; d'un extraordinaire Léon Blum.

J'ai donc lu son livre consacré à la vie de Germaine Tillion. Le moins que je puisse dire, c'est que je n'ai pas été déçu: c'est un très grand livre. Car enfin il y a l'ethnologue – Germaine Tillion a été disciple de Massignon et de Marcel Mauss (à propos, selon Mauss, si vous ne savez pas toutes les langues de l'antiquité classique, le sanscrit, l'hébreu et le chinois, il est inutile de vous attaquer à l'ethnologie). Il y a la résistante, arrêtée et déportée à Ravensbrück, qui en revient après avoir sauvé la vie à plusieurs de ses camarades de déportation et qui en rapporte un ou deux livres capitaux: *Ravensbrück, La traversée du Mal*) – mais qui n'en refusera pas moins l'idée de culpabilité collective du peuple allemand.

Il y a la femme qui reprend ses travaux d'ethnologie, consacrés à des tribus africaines du sud algérien. Il y a l'amie de Mendès-France, de Christiane Desroche-Noblecourt, égyptologue de renom, par la suite membre de l'Académie française...

Il y a celle, surtout, qui découvre le colonialisme en Algérie, les horreurs du terrorisme, contrepoint obligé des horreurs de la répression. Qui lutte de toutes ses forces contre la clochardisation du peuple algérien, contre la torture aux côtés de Martin-Chauffier, ami d'André Gide, de Camus et de beaucoup d'autres. Qui polémique violemment avec le général Massu: «Et la fin désastreuse a répondu aux moyens indignes – car les Etats savent maintenant, grâce à vous, que pour perdre à coup sûr une province, il ne faut qu'y gagner une vraie bataille d'Alger». Qui témoigne au procès de Djamila Boupacha, avec Simone de Beauvoir et Gisèle Halimi. Qui réussit à fraterniser avec l'un des chefs des rebelles, Yacef Saâdi, à qui elle arrache la promesse de renoncer aux attentats aveugles contre la population civile: grâce à elle, jugé en France et finalement acquitté, il lui apportera un énorme bouquet de fleurs!

Il y a celle qui n'hésite pas à rencontrer le général de Gaulle, pour lui demander son aide. «J'ai beaucoup entendu parler de vous, laisse tomber le grand Charles. Moi aussi, réplique Germaine Tillion sans s'émouvoir».

On rencontre dans ce livre quelques salauds, comme il est bien normal. On y rencontre aussi des figures admirables. Comme cette infirmière suisse qui, «quatre années durant, se multiplie au dispensaire de Berardi, avant d'aller mourir d'épuisement dans son pays en 1955: Je ne me nourrissais pas parce que mes élèves avaient faim.»

Jeanlouis Cornuz

Jean Lacouture, *Le témoignage est un combat, Une biographie de Germaine Tillion*, Seuil, 2000.

Marre de choisir

Le bonheur. Le peuple tessinois a rejeté dimanche dernier à une forte majorité une initiative qui demandait que l'Etat verse des allocations aux parents désireux de placer leurs enfants dans des écoles privées. Il a également refusé le contre-projet élaboré par le Grand Conseil qui valait uniquement pour l'école obligatoire. Le système du «bon scolaire» est enterré, et pour longtemps; le vote tessinois calmera les engouements médiatico-politiques en faveur du libre choix scolaire et les critiques tous azimuts contre l'école publique et ses réformes en cours.

Ouf, car la vie est déjà assez compliquée. Comme tout le monde, il me faut, l'automne venu, compulser, trier, comparer, calculer ... et choisir. Avant, ça fait une éternité, les choses étaient bien plus simples. On n'avait qu'à balancer entre deux marques de lessive ou de savonnette. Il y avait du pain blanc ou noir et la vache, pas folle, venait du paysan d'à côté. Les factures restaient un peu opaques, la fonction publique était forcément pléthorique; on râlait, beaucoup, mais on payait.

Aujourd'hui, je suis proclamée «cliente-reine». Par conséquent, j'ai l'immense privilège de changer d'opérateur téléphonique – qui d'ailleurs fusionne avec celui que je viens de quitter –, d'analyser les primes d'assurance maladie et de passer d'une caisse à l'autre parce qu'elles augmentent leur prix, de quitter l'institution bancaire à qui j'ai confié mon premier salaire quand elle délaisse les petits clients. Et bientôt peut-être, j'aurai la liberté d'adopter un nouveau fournisseur d'électricité qui me fera miroiter l'un de l'énergie propre, l'autre des prix préférentiels. Du coup, c'est un vrai plaisir de payer, les yeux fermés, la facture d'assurance incendie, un service public sans concurrence privée.

Tous ces contrats dûment rompus et signés à peine rangés dans un classeur devenu fédéral, quelle ne fut donc pas mon inquiétude en voyant surgir la question du libre choix scolaire; ainsi que l'idée de devoir se déterminer sur l'établissement dans lequel inscrire la chair de ma chair. Devrais-je plutôt faire confiance aux adeptes de La Garanderie, de Steiner ou de Freinet? Favoriser la filière bilingue ou le développement de la personnalité par l'expression artistique? A moins que je ne livre ma progéniture aux écoles confessionnelles (mais lesquelles, les catholiques ou les protestantes?).

Non décidément, je vous remercie, cher peuple tessinois. Grâce à vous, je peux prendre le temps, futile et léger, d'hésiter... entre deux paires de chaussures.

gs